



**Vous intervenez auprès de personnes qui ont
des problèmes au travail ?
Cette formation est pour vous !**



Formation sur les normes du travail et sur le harcèlement psychologique au travail

Mercredi le 5 avril 2017

Les places sont limitées. Dépêchez-vous !

Date limite pour s'inscrire : 30 mars 2017

Pour information et inscription: 514-270-7863 poste 23,
par courriel: nvermette@aubasdelechelle.ca

Quand : Mercredi le 5 avril 2017

Coût : 90 \$

Où : 6839 A, rue Drolet, Montréal H2S 2T1, local 304

Horaire de la journée : 9h à 12h et de 13h15 à 16h30

Contenu :

- **Loi sur les normes du travail :** le salaire minimum, le bulletin de paye, l'avis de cessation d'emploi, les congés, les heures supplémentaires, le congédiement injuste, les recours si l'employeur ne respecte pas la loi, etc.
- **Droit à un milieu de travail exempt de harcèlement psychologique :** la définition juridique du harcèlement psychologique au travail, les obligations des employeurs, les réparations prévues par ce recours, etc.

Un organisme financé par:



Centraide
du Grand Montréal